



PPE

 **CATIE**

Prévenir le VIH après une
exposition potentielle

Qu'est-ce que la PPE?

La prophylaxie post-exposition, ou PPE, peut être utilisée par des personnes séronégatives afin de prévenir l'infection par le VIH après une exposition potentielle. La PPE est une association de trois médicaments contre le VIH à prendre par voie orale pendant 28 jours pour réduire le risque de contracter le VIH.

La PPE doit s'amorcer dès que possible (dans les 72 heures) après une exposition potentielle au VIH. Plus on la commence tôt, meilleures sont les chances qu'elle soit efficace. Si vous croyez avoir eu une exposition au VIH, ne tardez pas. Communiquez immédiatement avec un-e prestataire de soins de santé.

La PPE vise à prévenir l'infection par le VIH après une seule exposition accidentelle au virus. On ne devrait pas s'en servir régulièrement comme stratégie de prévention. Si une personne court un risque continu de contracter le VIH, elle pourrait être une bonne candidate à la PrEP (prophylaxie pré-exposition).



Quelles sont les différences entre la PPE et la PrEP?

La PPE diffère de la PrEP, qui consiste à prendre des médicaments contre le VIH de façon continue.

PPE	PrEP
 Prise le plus tôt possible après une exposition potentielle au VIH (tout au plus 72 heures)	 Prise avant et après des expositions potentielles au VIH
 Prise tous les jours pendant 28 jours	 Prise de manière continue
 Destinée à prévenir l'infection par le VIH après une seule exposition accidentelle	 Destinée à une utilisation régulière comme méthode continue de prévention du VIH

La PPE convient-elle à ma situation?

Si vous avez été potentiellement exposé-e au VIH au cours des 72 dernières heures, la PPE pourrait être pertinente pour vous. Plus tôt on commence une PPE, plus elle est efficace.



La PPE peut être utilisée après une exposition potentielle au VIH lors d'activités sexuelles ou de l'injection de drogues. Il peut s'agir de relations sexuelles sans utilisation d'une méthode de prévention du VIH (comme un condom ou la PrEP), de la rupture d'un condom pendant les relations sexuelles ou du partage de matériel pour s'injecter des drogues. Il pourrait s'agir également d'une agression sexuelle.



On peut aussi utiliser la PPE après une exposition potentielle au VIH en milieu de travail, par exemple dans le cas d'un-e travailleur-euse de la santé ou d'un-e intervenant-e d'urgence qui s'est blessé-e accidentellement avec une aiguille.

Un-e prestataire de soins de santé vous aidera à déterminer si vous avez intérêt à prendre la PPE, selon la nature de votre exposition. Il est important que vous décriviez honnêtement les circonstances de votre exposition potentielle à votre prestataire de soins afin qu'il/elle puisse évaluer correctement votre risque. La PPE n'est généralement recommandée que si l'exposition potentielle pose un risque élevé ou modéré de transmission du VIH.



Toute personne, quel que soit son genre, peut utiliser la PPE – y compris les personnes trans et non binaires. Si vous prenez des hormones d’affirmation du genre, informez-en votre prestataire de soins de santé afin qu’il/elle puisse s’assurer de vous prescrire une association de médicaments qui n’interagira pas avec vos hormones.

Les personnes enceintes peuvent prendre la PPE sans danger. Si vous êtes enceinte ou si vous prévoyez l’être, dites-le à votre prestataire de soins afin qu’il/elle puisse vous prescrire une association de médicaments qui est sûre pour vous. Il n’est pas recommandé d’allaiter pendant la PPE.

La PPE est-elle sûre?

Chez certaines personnes, la PPE a des effets secondaires, par exemple des nausées, une fatigue ou la diarrhée.

Pour la plupart des gens, les effets secondaires sont légers et gérables, mais ils peuvent varier selon le type de médicaments prescrits pour la PPE et d’une personne à l’autre. Si vous ressentez des effets secondaires liés à la PPE, parlez-en à un-e prestataire de soins de santé.

Comment puis-je obtenir la PPE?

La PPE doit être prescrite par un-e prestataire de soins de santé.

Si vous croyez avoir été exposé-e au VIH, vous devriez contacter immédiatement un-e prestataire de soins de santé, par exemple votre médecin ou infirmier·ière praticien·ne, ou vous rendre aux urgences d'un hôpital ou dans une clinique de santé sexuelle.

Dans certaines régions, les pharmaciens·ne·s peuvent également prescrire la PPE. Le/la professionnel·le vous posera des questions pour établir si vous devriez suivre une PPE. Parfois, pour que vous puissiez commencer la PPE sans tarder, on vous fournira une « trousse de départ » (un approvisionnement partiel) en plus de l'ordonnance pour le reste de la médication.

Il peut également être possible d'obtenir une prescription de PPE à l'avance, avant qu'une exposition ne se produise. C'est ce qu'on appelle la « PPE de poche » (ou PIP en anglais). Cela vous permet éventuellement d'amorcer la PPE

immédiatement si vous croyez avoir été exposé-e au VIH. Si la PPE de poche vous intéresse, vous devriez en parler à un-e prestataire de soins de santé. Comme il s'agit d'une option relativement nouvelle, certains·e-s prestataires pourraient ne pas la connaître. Après avoir commencé à prendre la PPE de poche, il faut consulter dès que possible un-e prestataire de soins de santé pour des tests et un suivi.

La PPE de poche peut être une option utile pour une personne qui a des expositions au VIH très rares ou inattendues. Toutefois, si vous croyez que vous pourriez être exposé-e au VIH de manière continue ou plus fréquente, vous devriez envisager la PrEP. Pour de nombreuses personnes qui courent un risque continu de contracter le VIH, la PrEP est un meilleur choix que la PPE de poche.

Les médicaments contre le VIH qui composent la PPE sont souvent coûteux et la couverture



d'assurance varie d'une région à l'autre du Canada. Si votre exposition potentielle s'est produite au travail, la PPE est généralement couverte. Certains régimes d'assurance maladie publics et privés couvrent également la PPE après une exposition potentielle lors d'activités sexuelles et de l'utilisation de drogues. Toutefois, cela varie selon la province ou le territoire, et peut également varier en fonction du type d'exposition (p. ex. agression sexuelle ou relations

sexuelles consensuelles). La PPE est souvent couverte si elle est requise après une agression sexuelle.

Vous pouvez demander à votre médecin ou infirmier-ière praticien-ne, à un-e pharmacien-ne, une clinique de santé sexuelle ou un organisme VIH de vous indiquer comment obtenir une aide financière pour la PPE.

Que se passe-t-il avant et après la prise de la PPE?



Avant l'amorce de la PPE, on vous fera passer un test de dépistage du VIH. Si le résultat du dépistage s'avère positif et que vous avez commencé à prendre la PPE, un-e prestataire de soins de santé vous aidera à arrêter la PPE en toute sécurité et à commencer un traitement contre le VIH.

Toujours avant de commencer la PPE, on vérifiera le fonctionnement de vos reins (et possiblement de votre foie) et on fera probablement aussi des dépistages d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), selon la nature de votre exposition. En effet, les activités susceptibles de transmettre le VIH peuvent également transmettre d'autres infections.

Les personnes sous PPE doivent prendre les médicaments de la PPE chaque jour pendant 28 jours.

Si vous avez l'impression que vous aurez de la difficulté à vous souvenir de prendre vos comprimés tous les jours, parlez-en à votre prestataire de soins de santé, qui pourrait vous suggérer une stratégie utile.

Après les 28 jours de la PPE, on vous fera passer un test de dépistage du VIH afin de savoir si elle a été efficace. En général, ce dépistage est recommandé entre quatre et six semaines après l'exposition potentielle au VIH, puis de nouveau 12 semaines après l'exposition potentielle.

Si vous êtes continuellement à risque de contracter le VIH, la PrEP pourrait être une bonne option préventive pour vous. Renseignez-vous au sujet de la PrEP auprès d'un-e prestataire de soins de santé.

Quelle est l'efficacité de la PPE contre la transmission du VIH?

La PPE ne prévient pas 100 % des infections par le VIH, mais elle est très efficace si on l'utilise tous les jours pendant 28 jours.

Idéalement, on devrait commencer la PPE immédiatement, mais on peut le faire jusqu'à 72 heures après une exposition potentielle au VIH. Plus on l'amorce tôt, plus elle est efficace.

Pour maximiser l'efficacité de la PPE :



Faites-vous prescrire la PPE par un-e prestataire de soins de santé.



Prenez les médicaments de la PPE comme on vous l'a prescrit – normalement tous les jours pendant 28 jours.



Commencez à prendre la PPE dès que possible après une exposition (et au maximum 72 heures après).



Utilisez d'autres stratégies de prévention (p. ex. condoms, seringues neuves) afin d'éviter d'autres expositions potentielles pendant la PPE.

Quels sont les autres moyens de prévenir le VIH et d'autres infections?

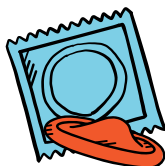
La PPE est le seul moyen de prévenir le VIH après une exposition potentielle. Elle est réservée aux situations d'urgence et ne devrait pas servir de stratégie de prévention du VIH à long terme.

Il existe plusieurs moyens de prévenir le VIH **avant** d'être exposé·e au virus :



La PrEP

La PrEP est un moyen très efficace de prévenir l'infection par le VIH lorsqu'on l'utilise comme prescrit, de manière continue, avant et après l'exposition au VIH.



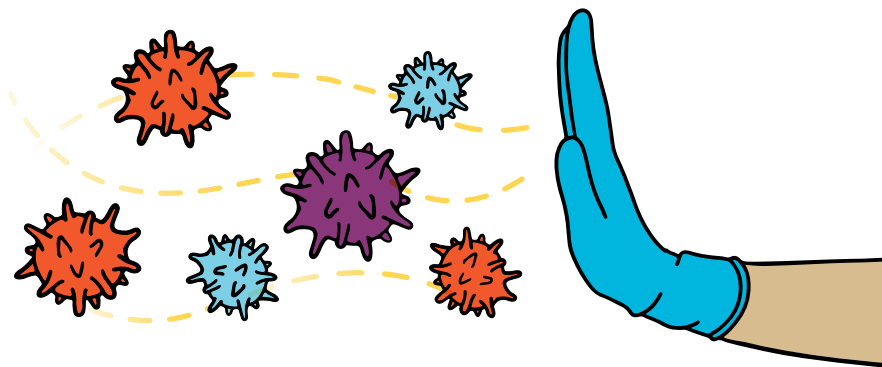
Les condoms

Les condoms sont très efficaces pour prévenir à la fois le VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement lorsqu'on les utilise de manière constante et correcte.

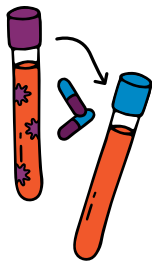


Le matériel neuf pour l'utilisation de drogues

Pour les personnes qui s'injectent des drogues, l'utilisation de matériel neuf pour chaque injection est très efficace comme stratégie de prévention du VIH, des hépatites B et C ainsi que d'autres infections.



Le maintien d'une charge virale indétectable



Les personnes séropositives qui suivent un traitement et qui maintiennent une charge virale indétectable ne transmettent pas le VIH à leurs partenaires sexuel·le·s. Le risque de transmission du VIH si elles partagent des seringues est également réduit, mais nous ne savons pas exactement dans quelle mesure. Si vous avez un·e partenaire qui vit avec le VIH et qui suit un traitement et maintient une charge virale indétectable, il s'agit d'une stratégie très efficace pour prévenir la transmission sexuelle du VIH.



Les précautions universelles

En milieu de travail, il est important d'appliquer les précautions universelles, telles que le port de gants, la désinfection des surfaces et la manipulation sécuritaire et la mise au rebut appropriée des objets tranchants afin d'éviter le contact avec des liquides organiques susceptibles de donner lieu à la transmission du VIH et d'autres infections.



La source canadienne
de renseignements sur
le VIH et l'hépatite C

La production de cette publication a été rendue possible grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada.

CATIE s'efforce d'offrir l'information la plus à jour et la plus précise au moment de mettre sous presse, mais celle-ci ne devrait pas être considérée comme un avis médical. Toute décision concernant un traitement médical particulier devrait toujours se prendre en consultation avec un-e professionnel-le de la santé qualifié-e. À des fins de promotion de la santé publique, les ressources de CATIE peuvent contenir des descriptions ou des représentations de nature sexuelle ou concernant l'usage de drogues. Les opinions exprimées dans les présentes ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions de CATIE ou de ses partenaires ou bailleurs de fonds.



/CATIEinfo

CATIE.ca

Conception : GravityInc.ca

© 2021, CATIE (Réseau canadien d'info-traitements sida).

Tous droits réservés. Révisé en 2025.

Centre de distribution de CATIE, article n° ATI-40308

(also available in English: ATI-40307)

